

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole Maurice Carême	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Châtelleraut	09/11/17

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

<i>Représentants des parents d'élèves</i>	<i>Education nationale</i>	<i>Collectivités</i>	<i>Autres participants</i>
Mme Lazaar Mr El Khiati Mr Bouhassoun Mme Merrien Mr Zidani Mr Fongang <u>Excusés :</u> Mme Weiss Mr Merlet Mme Grévin	<i>Président(e)</i> - Mme Marzet <i>Enseignants</i> - Mme Marzet directrice - Mme Berry - Mme Cordonnier - Mme Maurice - M. Engrand - Mme Lebreton - Mme Gillard - mme Adien <i>Excusée : Mme Pouilloux</i> <i>IEN M. Paquet, excusé</i>	Mme Phliponneau	DDEN Mr Delaporte <i>Invité (en fonction de l'OJ)</i>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Lebreton
Rappel :

Ordre du jour

1) Bilan RASED 2016 2017 2) Bilan financier 2016 2017 3) Constat des effectifs 4) Présentation et modification éventuelle du règlement intérieur 5) Présentation du PPMS 6) Mairie : -vidéoportier pour le portail -évocation d'une entrée dans le PRE (Programme de Réussite Éducative) -CE1 à 12 à l'entrée 2018 ; présence des associations 7) Activités, projets et animations pour l'année 2017 / 2018 8) Questions diverses (abordées si présentées dix jours avant pour préparation du conseil)
--

1. Fonctionnement du conseil d'école

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Il n'y a pas de proposition de changement de l'équipe.

3. Actions pédagogiques

Activités et projets prévus

TPS PS MS GS : projet de musique avec le conservatoire de Châtelleraut après Noël, chorale de Noël, ateliers cuisine, cinéma, bibliothèque, voyage de fin d'année à Fontevieille.

Délégués de classe du CP au CM2.

ULIS : jeux d'opposition.

CP CE1 : Natation avec quelques élèves d'ULIS. CE : permis piéton en partenariat avec la mairie. Chorale CP CE et quelques élèves d'ULIS le vendredi. CP CE kinball (jeux collectif avec des énormes ballons).

CP CE ULIS : voyage à Noirmoutier du 27 au 30 mars. Le dossier pédagogique est prêt et a été envoyé à l'inspection. La demande de subvention a été demandée à la mairie (20 euros par élève en REP+, mais le budget a été bâti sur une subvention de 25 euros par élève). Le voyage coûte environ 9000 euros pour 4 jours et 3 nuits avec 47 élèves et leurs accompagnateurs. Les CM ne participent pas car Mme Pouilloux vient d'arriver ; le projet avait été déjà en partie finalisé avant son arrivée ; de plus, la mairie accorde des subventions pour deux classes, et non trois.

CM : projet cinéma en partenariat avec la société des sciences, permis cycliste, natation. Projet littéraire Les Yeux dans les Pages (5 livres lus par tous les CM2 et les 6^{ème} pour bâtir une culture commune ; les élèves vont au collège), course d'orientation.

4. Utilisation des moyens de l'école

Bilan financier

Les subventions de la mairie tendent à diminuer au fil des ans, ce qui rend de plus en plus compliqué l'organisation de voyages pour les élèves. La participation des parents est importante pour essayer de gagner de l'argent afin de favoriser les actions de l'école. Le solde des comptes est positif, il reste des factures en cours.

Effectifs :

ULIS : 10 élèves

TPS / PS : 23 élèves (7+16)

MS/ GS : 22 élèves (14+8)

CP : 12 élèves

CE1 CE2 : 24 élèves (13+11)

CM1 CM2 : 26 élèves (10+16)

Total sur l'école : 117 élèves, soit 20 élèves environ par classe hors ULIS.

Pour rappel, on comptait 108 élèves en octobre 2016, 109 élèves en octobre 2015, 101 élèves en novembre 2014, 104 élèves en novembre 2013, 116 élèves en novembre 2012.

Les effectifs augmentent doucement, contrairement aux autres écoles de Châtelleraut.

Bilan des aides RASED

On observe une augmentation des besoins sur l'école. Le RASED confirme que les demandes sont justifiées. Pour information :

En 2013-2014, 20 demandes ont été faites, ce qui représentait 21,27% de l'ensemble des élèves de l'école.

En 2014-2015, les demandes représentaient 22,58 % des élèves.

En 2015-2016, 20 demandes ont été faites, soit 20,51 % des élèves.

En 2016-2017, 36 demandes ont été faites, soit 31,8 % des élèves. Le maître G a suivi quelques élèves et fait quelques observations en classe.

Le RASED fonctionne par priorité. Il est composé d'enseignants spécialisés.

Un réseau est composé de trois professionnels :

- La psychologue scolaire qui peut être sollicitée directement par les parents. Elle peut réaliser des bilans (3 l'an passé), observer en classe. 10 bilans pédagogiques ont été réalisés l'an passé.
- Le maître G : il intervient pour agir sur les comportements des élèves (inhibés ou trop remuants).

Le maître E intervient, non à la demande des parents, mais suite à la demande d'aide des enseignants, pour répondre à des besoins pédagogiques. Le réseau qui comprend l'école Maurice Carême, a un rayon d'action de 13 écoles, avec 218 demandes d'aide. A ce jour, on compte 1,5 postes de maître E (dont un poste à mi-temps) et une psychologue scolaire. Carême, en dispositif REP+, est prioritaire sur les demandes Rased par rapport à d'autres écoles. Un poste de maître G a été perdu sur Châtelleraut. Une collègue G d'un autre réseau peut toutefois être sollicitée ponctuellement. Il est regrettable que le poste de maître G n'est pas été remplacé.

CP à 12 et CE1 à 12

Cette année, dans la Vienne, les CP sont à 12 élèves dans les écoles de REP+.

L'an prochain, les CP des écoles de REP seront à 12 élèves également. Les CE1 des écoles de REP+ seront à 12 élèves à la rentrée 2018. Se posera un problème de salle des maîtres qui va disparaître ; il faudra trouver une solution d'ici l'an prochain. Une concertation est en cours avec la mairie et l'IEN pour trouver une solution.

5. Hygiène et Sécurité

PPMS

Des modifications sont apportées après chaque exercice. Un premier exercice a été réalisé avant les vacances de Toussaint. La mairie a fourni un sifflet à chaque enseignant titulaire dans le cas d'une alerte intrusion. L'enseignant siffle trois fois, les enfants doivent suivre l'adulte. Selon la situation, il s'agit de se cacher ou de s'enfuir. Ce signal sonore est identique dans toutes les écoles.

Un autre type de PPMS consiste à simuler une fuite de gaz ou un accident avec produits chimiques émanant de la voie ferrée à proximité de l'école. Il faut alors confiner, calfeutrer les fenêtres, etc.

Trois exercices sont prévus dans l'année scolaire.

Les exercices permettent de s'entraîner et de repérer des difficultés. Par exemple, les enfants se cachent, mais il y a des vitres sur les portes, ce qui ne permet pas des cachettes très efficaces ; des rideaux sur les portes seraient les bienvenus.

Le travail avec la municipalité se poursuit pour assurer une cohérence avec le périscolaire au niveau des signaux sonores.

Vidéoportier

La mairie s'est engagée à poser des vidéoportiers dans toutes les écoles. Mais cette opération est coûteuse et demande un peu de temps de réalisation.

A Carême, il doit être installé dans l'année au niveau du portail de l'élémentaire. Une solution transitoire est à l'étude à la mairie afin de faciliter toutes les entrées et sorties. Il n'y a pas de service civique à ce jour ; il est compliqué pour la directrice de laisser la classe de CP afin d'ouvrir au portail et répondre à toutes les demandes (ambulances etc) ; le portail ne sera donc plus fermé à clé pour le moment. La mairie réfléchit à des pistes pour trouver une solution.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

Demande d'entrée dans le PRE (Programme de Réussite Éducative)

Notre école fait partie du REP+ (critères de l'Education nationale en fonction des revenus médians des familles) mais pas du PRE (programme de réussite éducative de la ville). Pourtant les difficultés de nombreuses familles à Carême sont importantes. Les autres écoles de REP+ de la ville bénéficient du PRE. L'école Maurice Carême souhaiterait bénéficier également du PRE pour bénéficier notamment des coups de pouce pour les CP, de la présence d'animateurs et d'éducateurs. Un travail régulier avec un éducateur (aide humaine) pourrait aider certaines familles.

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

CLAS

Le CLAS (aide aux devoirs) est présent tous les soirs jusqu'à 17h45 du côté maternelle dans une salle de réunion qui n'est plus utilisée par l'Education nationale.

Autres associations

Les associations Galopins des Bois et Country Line occupent les locaux hors présence élèves, notamment le mardi soir.

8. Place des parents à l'école

Toute l'année, le recyclage papier est proposé.

Halloween : vendredi 20 octobre

Noël : jeudi 14 décembre

Bourse aux jouets : une collecte est prévue le 1er décembre et une vente à partir du 11 décembre.

La Boum de la Chandeleur : mardi 6 Février

Carnaval : mercredi 21 mars en lien avec le foyer logement des Renardières. Les enfants chanteront déguisés devant les personnes âgées. Cela permet d'assurer un lien intergénérationnel.

Rencontre sportive parents-enfants : date à fixer.

Fête du jeu avec la participation de la MJC des Renardières.

Loto (à voir...)

Vide grenier (à voir...)

Kermesse : vendredi 15 juin

Fait à Châtelleraut

Le 9 novembre 2017

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Le / la secrétaire de séance